



**GLOBAL
INITIATIVE**
AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

POLICE NATIONALE D'HAÏTI

ANTENNE PISTE



TEL: 42309135

DERNIÈRE CHANCE ?

**SORTIR DE L'IMPASSE
POLITIQUE ET
CRIMINELLE EN HAÏTI**

JANVIER 2025

REMERCIEMENTS

Cette note est produite par l'Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), qui sert de forum pour la recherche et l'analyse, le développement de la société civile, le renforcement des capacités et le soutien aux acteurs multilatéraux. Nous tenons à remercier les personnes en Haïti qui ont rendu cette étude possible. Bien que, pour des raisons de sécurité, leurs noms ne puissent apparaître dans le rapport, leur soutien est crucial pour ce travail. Les auteurs souhaitent également remercier Mark Shaw, Tuesday Reitano et Walter Kemp pour leurs commentaires, ainsi que l'équipe des publications du GI-TOC pour leur soutien dans la révision et le développement du brief.

2025 Global Initiative Against Transnational Organized Crime
Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de Global Initiative.

Couverture : © *Guerinault Louis/Anadolu via Getty Images*

Veuillez adresser vos demandes de renseignements à
Global Initiative Against Transnational Organized Crime
Avenue de France 23
Genève, CH-1202
Suisse

www.globalinitiative.net

CONTENU

Résumé	1
La coalition de gangs Viv Ansanm : une alliance pour la souveraineté parallèle	4
La croissance inquiétante des groupes d'autodéfense	7
De la violence des gangs à la gouvernance criminelle	9
Acteurs intégrés, règles mafieuses.....	10
La politique haïtienne : entre paralysie et conflit permanent.....	12
Mission multinationale d'appui à la sécurité : entre le marteau et l'enclume.....	13
Un mandat est nécessaire pour lutter contre le crime organisé	14
Conclusion et recommandations politiques pour 2025	16
Notes	19



RÉSUMÉ

En 2024, Haïti a connu une année de violence sans précédent, les gangs ayant resserré leur emprise sur le pays. Les groupes criminels contrôlent désormais 85 % de la capitale, Port-au-Prince, et de larges pans des provinces. Plus d'un million de personnes sont aujourd'hui déplacées à l'intérieur du pays, trois fois plus qu'il y'a un an.¹ Au moins 5 601 meurtres ont été enregistrés au cours de l'année, une augmentation de plus de 1 000 victimes par rapport à 2023, ce qui équivaut à un taux d'homicide annuel de près de 48 pour 100 000 habitants, un record national.²

Le déploiement en juin 2024 d'une mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) dirigée par le Kenya n'a jusqu'à présent pas réussi à renforcer la police nationale d'Haïti (PNH) dans la lutte contre les gangs. Les forces haïtiennes et kenyanes restent tactiquement et opérationnellement dépassées par des adversaires qui ont considérablement augmenté leur armement et leur contrôle territorial.

Au-delà de la dimension sécuritaire de la crise, l'année 2024 a été marquée par des changements dans la stratégie des gangs. Trois évolutions majeures sont à noter. Premièrement, les gangs ont formé une coalition criminelle connue sous le nom de Vivre ensemble (Viv Ansanm, en créole haïtien).³ Grâce à cette collaboration, les gangs ont consolidé leur capacité de gouvernance criminelle, qu'ils ont mise en œuvre par l'extorsion et l'imposition de règles de plus en plus strictes sur la vie quotidienne des Haïtiens. Enfin, par leur capacité de violence et l'augmentation de leur présence dans le débat public, les leaders criminels sont en mesure d'influencer le cours de la transition politique du pays, de faire pression sur les autorités haïtiennes et la communauté internationale, et de s'intégrer plus que jamais dans le système politique et économique haïtien.

Les défis posés par les groupes criminels haïtiens dépassent la simple menace sécuritaire. Le pays est marqué non seulement par un phénomène de milicianisation des acteurs de la violence, mais aussi par la capacité des gangs à façonner la sphère politique. La situation d'Haïti en 2025 constitue donc une crise politico-criminelle dans laquelle les chefs de gangs chercheront à occuper un espace stratégique au sein du système et non à s'y substituer.

Face à cette perspective, les réponses nationales et internationales ne sont pas adaptées. Sur le plan sécuritaire, le manque de financement international et de soutien politique à la MMAS, et par conséquent à la police haïtienne, empêche toute avancée. Sur le plan politique interne, la structure de gouvernance bicéphale mise en place en avril 2024, avec le Conseil présidentiel de transition (CPT) d'un côté et le gouvernement de l'autre, est paralysée par des conflits politiques.

Les faiblesses institutionnelles et les guerres politiques internes ont ouvert des opportunités aux gangs qui ont agi rapidement et stratégiquement, s'adaptant au contexte et faisant pression sur les autorités. La fragilité institutionnelle alimente ainsi le pouvoir des gangs qui, à leur tour, continuent d'affaiblir les efforts de transition, dans un cercle vicieux dont personne ne semble sortir.



La crise des gangs qui a submergé la majeure partie d'Haïti, en particulier sa capitale, Port-au-Prince, nécessite une approche globale englobant la sécurité, la justice, le développement et les efforts humanitaires. © Clarens Siffroy/AFP via Getty Images

Dans ce contexte, les Etats-Unis et Haïti ont demandé au Conseil de Sécurité des Nations Unies de transformer la MMAS en opération de maintien de la paix.⁴ Dans l'attente de la réponse, la situation se détériore. Mais qu'une opération se matérialise ou non, sans une réponse globale qui repose sur une meilleure compréhension de l'économie politique de la violence en Haïti, et qui s'attaque explicitement aux problèmes de l'impunité, de la corruption et de la collusion entre les gangs et leurs alliés en col blanc, aucune mission, quel qu'en soit le modèle, ne parviendra à renverser la vapeur. Il est illusoire de penser que la sécurité s'améliorera sans solidité institutionnelle et politique, et vice versa.

Alors que la population haïtienne subit des violations des droits humains sans précédent, la voie vers la résolution de la crise est dans une impasse opérationnelle et stratégique. Ce rapport propose des pistes d'action pour 2025. Il commence par décrire comment la gouvernance des gangs s'est développée parallèlement à l'inadéquation de la stratégie de sécurité publique, avant de se pencher sur les défis politiques auxquels font face à la transition haïtienne et la communauté internationale. Pour avoir un impact significatif, le rapport plaide en faveur d'un changement de paradigme dans la réponse nationale et internationale, qui doit prendre pleinement en compte l'écosystème du crime organisé haïtien. Le défi est immense, mais les outils sont à notre disposition pour forger une action commune face à une crise politico-criminelle unique à l'échelle mondiale.

La méthodologie utilisée pour cette étude combine l'observation sur le terrain et les entretiens menés en Haïti, ainsi que la recherche documentaire. Le rapport repose également sur des recherches antérieures menées par le GI-TOC en Haïti. Toutes les activités de terrain ont été menées par les équipes du GI-TOC. Pour protéger leur sécurité, les noms des participants ne sont pas mentionnés.

UNE ANNÉE DE CRISE EN HAÏTI



LA COALITION DE GANGS VIV ANSANM : UNE ALLIANCE POUR LA SOUVERAINETÉ PARALLÈLE

En Haïti, l'année 2024 a été marquée par une violence sans précédent, interrompue seulement entre mai et septembre 2024 par une période où les gangs ont réduit leurs attaques contre la population et la police.⁵ L'accalmie a été rompue par le massacre perpétré le 3 octobre par le gang Gran Griff dans la région de l'Artibonite.⁶ Ce massacre et les suivants ont démontré que les cycles de violence et d'apaisement sont dictés par les groupes criminels, et non par la stratégie de l'État ou de la communauté internationale.

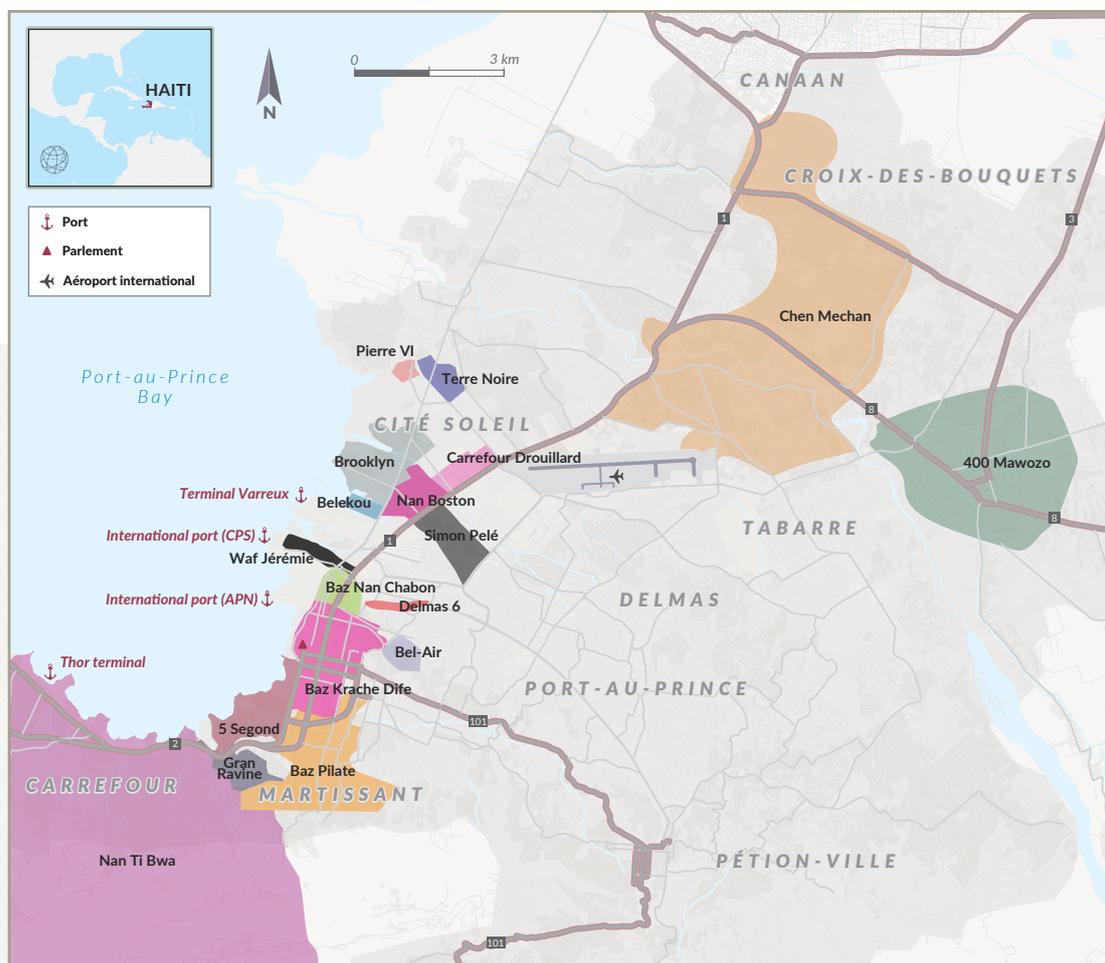


FIGURE 1 Zones de Port-au-Prince contrôlées par les gangs en janvier 2024.

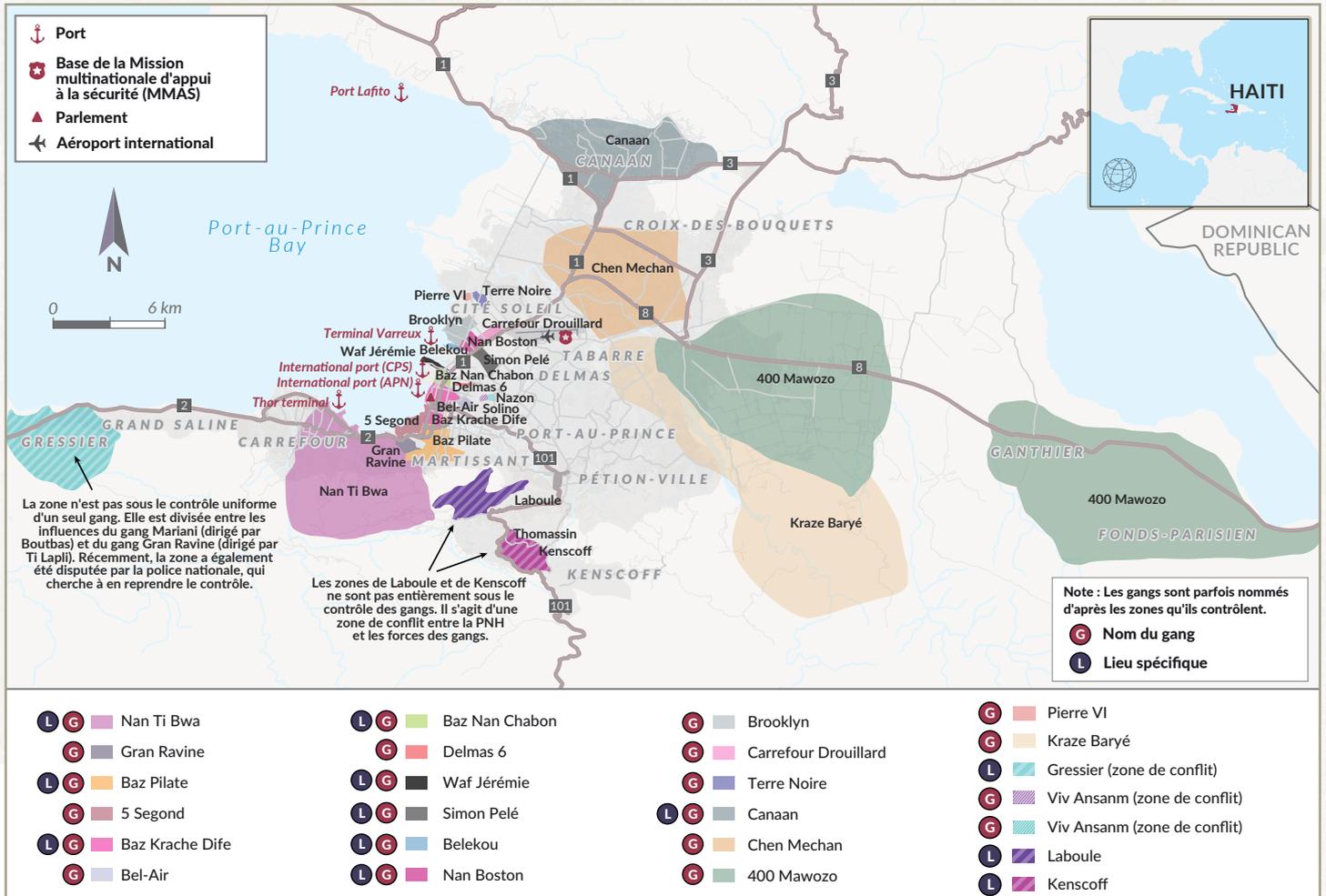


FIGURE 2 Zones de Port-au-Prince contrôlées par les gangs en janvier 2025.

Surtout, le paysage criminel haïtien a été transformé en 2024 par la création d'une coalition de gangs appelée Vivre ensemble (Viv Ansanm). Sous la coordination de Jimmy Chérizier (alias Barbecue), cette coalition a quasiment éliminé les affrontements entre gangs.⁷ Les groupes criminels ont ainsi pu se concentrer sur l'expansion dans des zones qui leur échappaient auparavant, tant au cœur de la capitale qu'en province. Ils ont ainsi étendu leur domination urbaine et rurale, et les gangs n'ont jamais été aussi bien coordonnés.

Ensuite, l'alliance des gangs a créé de nouvelles opportunités tactiques et stratégiques, accompagnées de phases de conquête soutenues. En 2024, dans les communes et quartiers de Pont-Sondé, Cabaret, Gressier, Ganthier et Solino (voir carte), les gangs ont lancé des attaques qui ont duré plusieurs jours, voire plusieurs semaines. La police et le personnel de la MMAS sont souvent contraints de battre en retraite face à des forces en surnombre, dont l'armement s'est considérablement amélioré.

Bien qu'il n'y ait pas de chiffre précis sur le nombre total de membres des gangs, les groupes peuvent rassembler des milliers de personnes et sont bien plus nombreux que les forces de sécurité. Les groupes criminels ont augmenté leur recrutement en 2024, avec notamment une croissance annuelle de 70 % du nombre d'enfants recrutés, souvent enrôlés de force.⁸

Parallèlement, les gangs ont investi massivement dans l'acquisition d'armes et de stocks de munitions, qui comprennent aujourd'hui de larges stocks de fusils semi-automatiques AK-47, AR-15 et FN-FAL.⁹ Là encore,

les gangs ont mis à profit leurs capacités de coordination pour consolider les réseaux d'approvisionnement en armes, non seulement en provenance des États-Unis et de la République dominicaine, mais aussi en collaboration avec des groupes criminels jamaïcains (et, semble-t-il, sud-américains).¹⁰

Enfin, sur le terrain, les gangs ont intensifié leur stratégie de destruction systématique des habitations et, de plus en plus, des hôpitaux, des prisons et des commissariats de police.¹¹ Cette évolution accentue le poids politique de la violence des gangs dans le démantèlement de services publics vitaux.¹² Face à cet expansionnisme agressif, les forces de police nationales et internationales ne disposent pas des effectifs, des équipements et des infrastructures - telles que les bases opérationnelles avancées - pour repousser les assauts, et encore moins pour poursuivre les criminels ou reconquérir durablement les territoires.



Des chefs de gangs tels que Jimmy «Barbecue» Cherizier, photographié en train de patrouiller dans Port-au-Prince avec des membres de son gang G-9, se sont érigés en figures d'autorité parallèles. Mais la gouvernance criminelle n'est toujours pas prise en compte dans les stratégies de résolution des crises. © Giles Clarke/Getty Images

LA CROISSANCE INQUIÉTANTE DES GROUPES D'AUTODÉFENSE

Les difficultés rencontrées par les forces publiques ont conduit à la multiplication des groupes d'autodéfense et brigades de vigilance dans la capitale et les zones rurales. Si ces groupes offrent une protection à la population et incarnent une forme de reconstruction du tissu social, ils opèrent en dehors de tout cadre légal, contribuant à la fragmentation territoriale et à l'érosion de la confiance des citoyens dans la protection de l'État.¹³

Par ailleurs, les brigades d'autodéfense haïtiennes et des policiers ont été accusés de graves abus contre le personnel et les patients de l'ONG médicale MSF (Médecins sans frontières), ce qui a poussé l'organisation à suspendre ses activités à Port-au-Prince et dans ses environs en novembre.¹⁴ Ces événements ont montré que la frontière entre les forces publiques et les brigades d'autodéfense est aujourd'hui plus floue que jamais.

De manière alarmante, le gouvernement et la police ont, ces derniers mois, vanté les vertus de ce qu'ils décrivent comme un « mariage police-population ».¹⁵ Cela soulève des inquiétudes quant à la normalisation croissante de la violence extrajudiciaire, à l'effondrement des institutions chargées de l'application de la loi et au risque potentiel d'une explosion de la violence intercommunautaire, en particulier dans la capitale et dans l'Artibonite.¹⁶ Tandis que l'histoire récente a montré que certains groupes d'autodéfense peuvent rapidement se transformer en gangs, il est urgent d'élaborer une stratégie publique pour encadrer les brigades de vigilance.



Les crises politiques répétées ont laissé la police haïtienne sans orientation stratégique. Les niveaux de violence appellent à une révision complète de la stratégie de sécurité publique.

© Anadolu via Getty Images

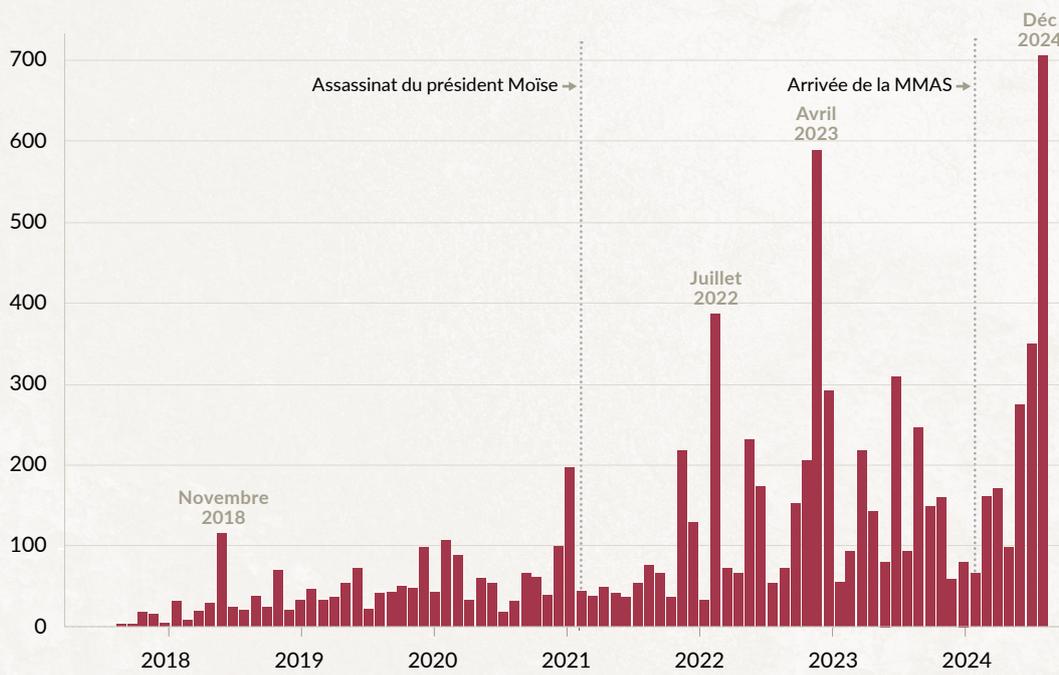
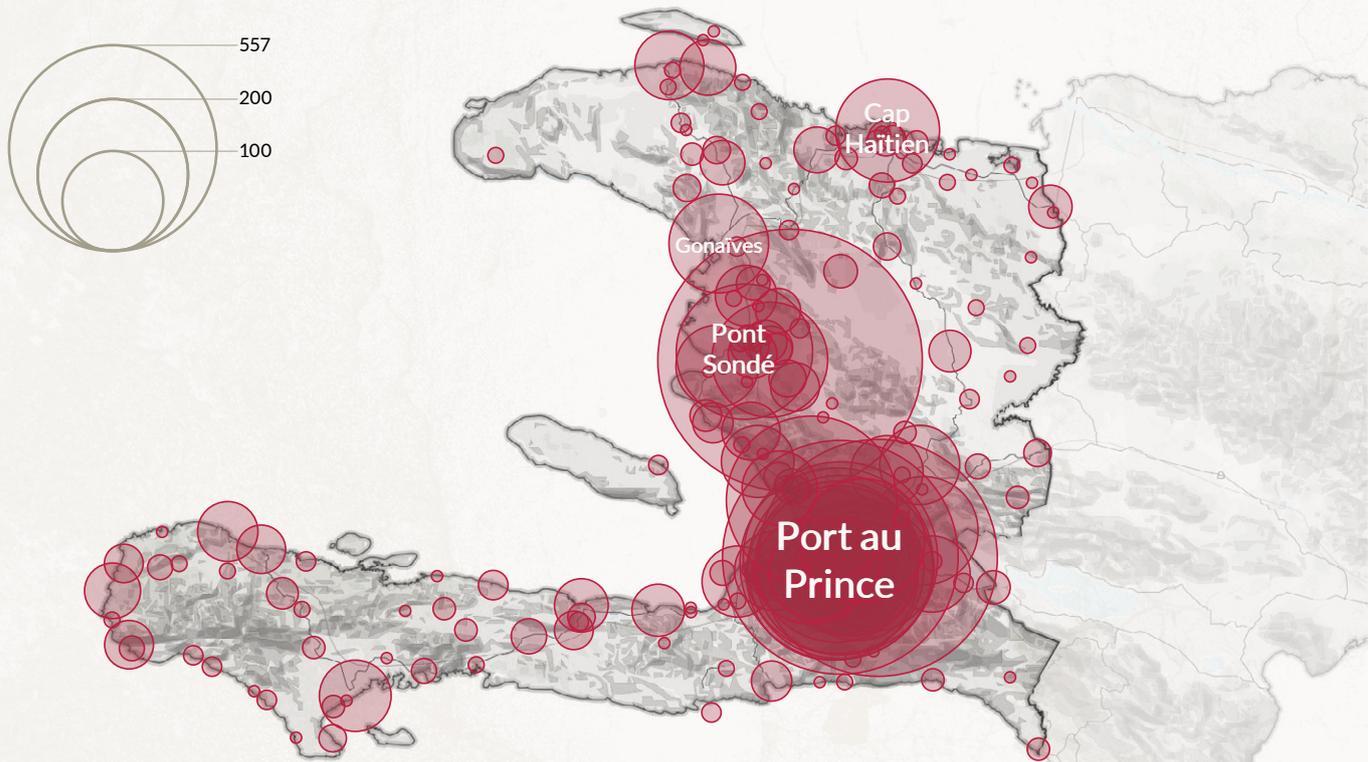


FIGURE 3 Décès en Haïti, 2018-2024.

SOURCE : Basé sur les données d'ACLED



DE LA VIOLENCE DES GANGS À LA GOUVERNANCE CRIMINELLE

Au-delà des menaces sécuritaires, l'alliance des gangs Viv Ansanm est un moyen de structurer et de bureaucratiser les groupes criminels haïtiens. Elle a permis aux principaux chefs de gangs de se concentrer sur leurs capacités de gouvernance et de se placer au cœur du système politique et économique en tant que figures d'autorité parallèles.

Trois modèles principaux de contrôle des territoires par les gangs sont discernables. Premièrement, il y a des parties de la zone métropolitaine de Port-au-Prince où les gangs exercent un contrôle monopolistique. A Martissant, Village de Dieu, Wharf Jérémie et Canaan, entre autres, aucun service public (y compris la police) n'entre. Les gangs ont effectivement détaché ces zones du reste d'Haïti, n'autorisant l'entrée que de quelques organisations humanitaires ou religieuses, et seulement après l'accord des chefs criminels.

Ensuite, certaines zones contrôlées par les gangs restent partiellement accessibles aux services publics ou privés. Depuis que certains gangs de Cité Soleil ont signé une trêve en juillet 2024, par exemple, la population a retrouvé une liberté partielle de mouvement tandis que les services publics et privés, notamment l'assainissement des canaux et le ramassage des ordures, ont occasionnellement repris dans les quartiers de Boston, Belekou et Brooklyn.¹⁷

Enfin, dans les zones contestées, les civils paient le plus lourd tribut. C'est le cas dans l'Artibonite, mais aussi au cœur de la capitale, à Solino, Nazon et dans les environs du Bas-Delmas.¹⁸ Ici, la police et la MMAS, souvent soutenus par des groupes d'autodéfense, affrontent les gangs, sans qu'aucun acteur ne soit en mesure d'imposer un contrôle total. La situation se transforme en un violent jeu du chat et de la souris entre les autorités et les gangs, ce qui accentue les déplacements de populations dans des zones déjà largement dépeuplées et détruites.

Dans tous les cas, la domination des gangs leur permet de réglementer davantage la vie quotidienne. Outre le contrôle des comportements individuels, les chefs de gangs jouent le rôle de juges et de conseillers dans leurs fiefs, réglant les litiges et les conflits, et faisant respecter la loi et l'ordre. Cette dynamique accentue la fragmentation sociale et territoriale d'Haïti, où des dizaines de chefs se comportent comme des souverains, s'arrogeant le droit d'épargner la vie et de décréter la mort. Ce système de domination peut se retourner contre la population à tout moment, comme l'ont démontré les massacres de l'Artibonite et de Wharf Jérémie en octobre et décembre 2024.¹⁹

Ces dynamiques de gouvernance criminelle se sont imposées de manière spectaculaire en 2024. Toutefois, cette menace n'est pas correctement comprise ou prise en compte par les stratégies de résolution de la crise. Cela contribue à l'effondrement institutionnel du pays et favorise un contexte où les dirigeants criminels s'installent comme gouvernants de facto.

Acteurs intégrés, règles mafieuses

L'incapacité de l'État à remettre en cause la souveraineté criminelle exacerbe la crise institutionnelle et alimente la domination des gangs en tant que modèle de gouvernance parallèle. Cependant, la domination des gangs ne va pas jusqu'à l'autonomie complète. C'est l'une des clés de compréhension de la crise haïtienne : les criminels opèrent toujours *au sein de* l'écosystème politico-criminel, et non en dehors.

Le racket systémique en est un exemple. L'extorsion est au cœur des activités des gangs haïtiens, liant le contrôle territorial à leurs capacités en matière de gouvernance.²⁰ En 2024, l'extorsion s'est considérablement développée et s'apparente désormais à un vaste système de taxation illégale.²¹ Une fois un nouveau bastion établi, par exemple, les gangs mettent en place des cellules locales pour administrer le territoire et étendre leurs capacités d'extorsion ou de contrôle des routes de trafic et de contrebande, en particulier autour des fronts de mer ou des passages frontaliers stratégiques.

Aujourd'hui, les gangs contrôlent ou interfèrent avec la quasi-totalité des infrastructures critiques du pays, tant publiques que privées, allant des terminaux portuaires dans la baie de Port-au-Prince aux routes principales reliant la capitale au reste d'Haïti, en passant par certains aspects de la production agricole et un grand nombre de postes-frontières (légaux et illégaux) avec la République dominicaine.²² Les gangs influencent également le fonctionnement de l'aéroport international, peuvent périodiquement suspendre les réseaux Internet dans certaines parties de la capitale - en attaquant les câbles et les terminaux qui relient Haïti au réseau international - et maintiennent un blocus terrestre contre le sud du pays.²³

Par conséquent, il est impossible de faire entrer, sortir ou circuler des marchandises dans une grande partie du pays sans payer des taxes aux gangs. Cette dynamique, qui s'étend aux principales routes nationales, est organisée par des dizaines de postes de contrôle tenus par les gangs.

A l'exception du gang du Village de Dieu et de certains de ses alliés - et des revenus substantiels générés par une poignée de gangs grâce au trafic d'armes et aux enlèvements - la plupart des groupes criminels haïtiens dépendent de l'extorsion pour leur survie financière.²⁴

La dualité de la position des gangs en matière de gouvernance est évidente. Pour continuer à générer des revenus, ils doivent veiller au bon fonctionnement du commerce légal. C'est l'un des points centraux de l'intégration des gangs dans le système politique et économique, dans leurs rôles simultanés de facilitateurs et de parasites. Si les conteneurs ne sont pas déchargés des bateaux, ou si les camions ne sont plus en transit, le commerce en Haïti s'arrête, et les revenus des gangs chutent en conséquence.²⁵

Les termes de l'extorsion doivent donc être constamment renégociés entre les groupes criminels et les acteurs institutionnels - nationaux et internationaux, publics et privés - qui entrent en contact avec eux. Ces négociations, qui impliquent des réseaux d'intermédiaires et de brokers, sont instables. Elles oscillent entre des périodes d'accord entrecoupées de moments de pression et de violence maximales, où les gangs empêchent temporairement l'activité économique - comme ce fut le cas à plusieurs reprises en 2024 avec le blocus des terminaux portuaires et les attaques de navires dans la baie de Port-au-Prince, ou les massacres de l'Artibonite au mois d'octobre.²⁶ Dans ces cas, la violence est utilisée comme un outil stratégique pour contraindre les acteurs politiques et économiques à négocier ou à obéir. Les blocages, par exemple, qui peuvent parfois durer plusieurs semaines, entraînent généralement une augmentation des recettes d'extorsion. Les gangs haïtiens ont donc établi un modèle mafieux si bien ancré que le pays peut difficilement fonctionner sans leur consentement.

La reconnaissance de cette réalité doit être placée au cœur de toute stratégie viable en matière de sécurité publique et de justice. Le délogement du contrôle territorial des gangs est crucial, car il représente la pierre angulaire de leur modèle de financement actuel. Il est essentiel d'établir des priorités pour la reconquête des zones et des voies de transport dans la capitale et dans les provinces. Toutefois, pour être durables, ces efforts doivent

s'accompagner d'enquêtes et de poursuites à l'encontre de ceux qui financent les groupes criminels, y compris les réseaux de brokers qui facilitent les échanges. Cela devrait se faire en complément des enquêtes menées par le groupe d'experts des Nations unies, en vue de mettre enfin en œuvre le régime de sanctions à l'encontre de ces acteurs en Haïti.

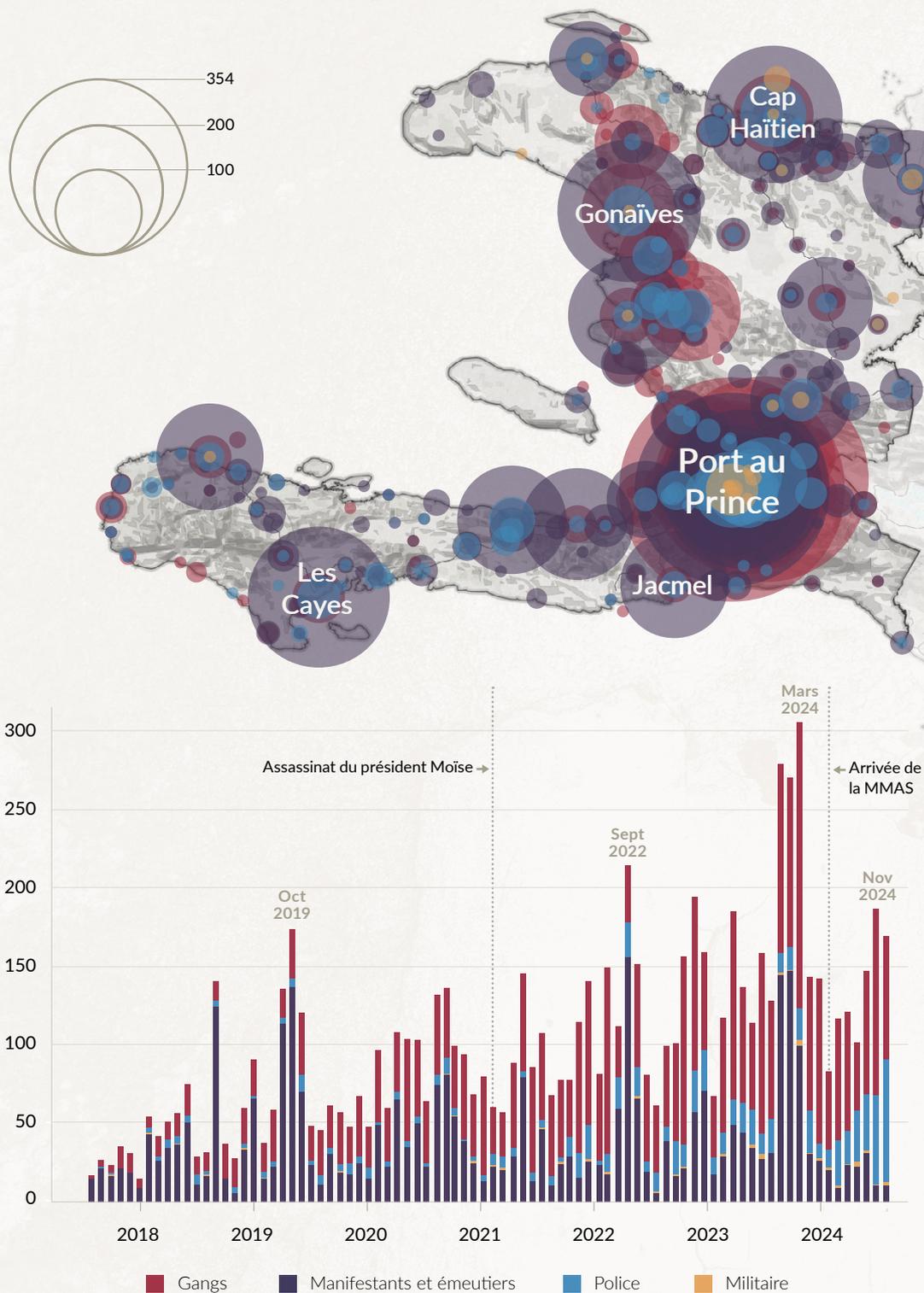


FIGURE 4 Incidents violents par acteur, 2018-2024.

SOURCE : Basé sur les données d'ACLED



LA POLITIQUE HAÏTIENNE : ENTRE PARALYSIE ET CONFLIT PERMANENT

Le statut des chefs de gangs en tant qu'autorités parallèles place les politiciens haïtiens en première ligne. Malheureusement, la transition politique, qui devrait être le fer de lance de ces efforts, est handicapée par des conflits internes, pour le moment incapable de concevoir ou de coordonner la reconstruction institutionnelle, sociale et sécuritaire du pays.

L'adoption d'un plan de transition en 2024, largement coordonné par les États-Unis et la Communauté des Caraïbes (CARICOM), a conduit à l'installation du Conseil présidentiel de transition (CPT) en avril.²⁷ Composé de neuf représentants des principaux partis politiques et secteurs d'activité haïtiens, cet organe est chargé de conduire la reconstruction des institutions publiques et l'organisation d'une élection présidentielle avant la fin de l'année 2025.

Le CPT est également chargé de nommer un premier ministre. Dans la pratique, la transition et la gouvernance publique d'Haïti se sont rapidement fragmentées. Les efforts du Conseil de transition et du Premier ministre Garry Conille - nommé à ce poste en mai 2024 - ont progressé sur des trajectoires parallèles, puis opposées. Cette compétition pour le pouvoir a culminé avec le limogeage de Conille le 11 novembre. Bien que le conseil ait nommé un remplaçant (Alix Didier Fils-Aimé), les mois qui se sont écoulés ont été autant de temps perdu en termes de renforcement institutionnel locaux, et d'établissement d'une relation de coopération constructive avec la MMAS et d'autres parties prenantes internationales clés. Ce sentiment de dérive est accentué par les accusations de corruption portées par l'agence anti-corruption du pays (ULCC) à l'encontre de trois membres du conseil de transition.²⁸

Sans remettre en cause l'architecture de la transition, il est essentiel de la remettre en ordre de marche. Cela passe par la reconstruction d'un programme commun et de règles de responsabilités au sein du Conseil, le renforcement du mandat du gouvernement et la remise sur la table d'un agenda précis de coopération avec la communauté internationale.

Sans un effort urgent de construction politique, les initiatives entreprises pour la stratégie de sécurité publique resteront vaines. L'année 2024 a montré que les conflits politiques, tant nationaux qu'internationaux, peuvent rendre les investissements et les initiatives obsolètes. Un mécanisme de dialogue et de médiation renouvelé doit également rassembler les acteurs haïtiens et internationaux autour d'un même objectif. Cela pourrait prendre la forme de groupes de travail ou de retraites, visant à rétablir un minimum de confiance entre les parties prenantes. A l'heure actuelle, chaque acteur, national et international, semble suivre sa propre logique, visant à maintenir des intérêts personnels, politiques ou institutionnels, et empêchant l'établissement d'une stratégie commune.

Mission multinationale d'appui à la sécurité : entre le marteau et l'enclume

Les crises politiques répétées laissent la police haïtienne et la MMAS sans orientation stratégique. Cela accentue également les faiblesses de la conception stratégique de la coopération entre les forces nationales et internationales, au point que des malentendus et des tensions sont apparus entre elles.

La police et la MMAS sont donc prises entre le marteau et l'enclume. Les forces de police haïtiennes sont mal équipées et leur personnel surchargé est non seulement en première ligne de la violence des gangs, mais aussi épuisé par des mois d'affrontements, tandis que la force multinationale est critiquée pour ses difficultés à monter des opérations antigangs à grande échelle.²⁹

Certains de ces problèmes peuvent être attribués au manque d'engagement financier et humain de la communauté internationale. Actuellement dotée d'un déploiement de 566 officiers³⁰ - bien loin du déploiement complet proposé de 2 500 personnes - la MMAS s'est avérée incapable d'aider les forces de sécurité haïtiennes à endiguer la vague de criminalité. Le financement, en particulier, n'a pas été à la hauteur des besoins. En janvier 2025, la MMAS n'avait reçu qu'un financement de 97,4 millions de dollars US, loin des 600 millions de dollars US estimés nécessaires chaque année.³¹

Surtout, au-delà du manque d'équipement et de financement, il apparaît de plus en plus clairement que le déploiement n'a pas été accompagné d'une réflexion suffisante sur la réponse tactique et opérationnelle à apporter à la lutte contre les gangs en Haïti. Alors que de nouveaux éléments du Guatemala et du Salvador viennent d'être déployés dans la mission, il est plus que jamais urgent d'assurer une bonne coordination entre les troupes, faute de quoi on risque d'accentuer la cacophonie institutionnelle, plutôt que d'apporter de vraies solutions.

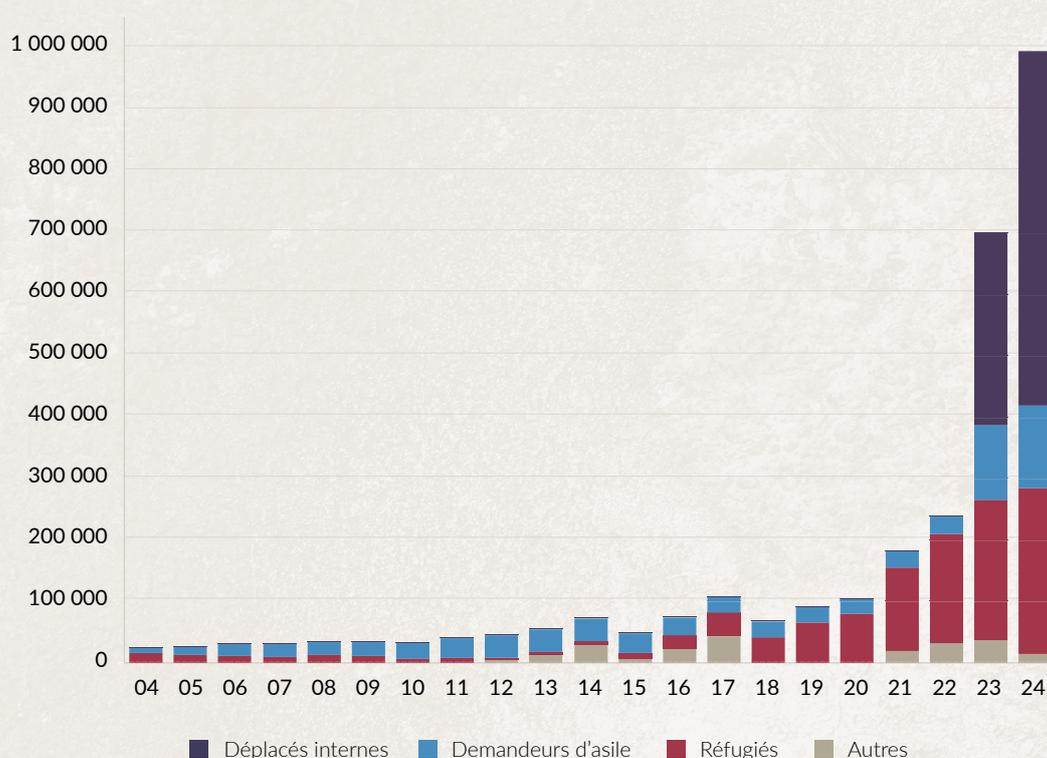


FIGURE 5 Déplacés, demandeurs d'asile et réfugiés, 2004-2024.



UN MANDAT EST NÉCESSAIRE POUR LUTTER CONTRE LE CRIME ORGANISÉ

L'impasse actuelle en matière de sécurité reflète également l'impunité systémique en Haïti, la faiblesse du système judiciaire et l'incapacité des mécanismes internationaux à s'attaquer aux causes profondes de la corruption et de la violence. Alors que les rapports rédigés par le groupe d'experts des Nations unies sur Haïti exposent clairement les liens entre les gangs haïtiens et les acteurs politiques et économiques (haïtiens et étrangers), le Conseil de sécurité des Nations unies et les institutions judiciaires haïtiennes n'agissent que trop peu sur la base de ces informations.

Si l'on ajoute à cela les listes de sanctions bilatérales imposées par les États-Unis, le Canada et la République dominicaine contre une grande partie de la classe dirigeante et du secteur économique du pays, jusqu'aux anciens présidents, on se rend compte que si le diagnostic semble clair, peu de mesures sont prises pour que des enquêtes judiciaires, et d'éventuels mandats d'arrêt, soient ouverts et émis à l'encontre des acteurs cités. L'arrestation de Prophane Victor le 12 janvier 2025, sanctionnée par le Conseil de sécurité en septembre 2024, est une lueur d'espoir dans la lutte contre l'impunité, à partir de laquelle nous devons investir à tout prix.

La difficulté à apporter les preuves judiciaires de ces collusions est au cœur de la violence systémique et des liens politico-criminels en Haïti. C'est là que se situent les principales difficultés de la justice haïtienne et l'incapacité de la communauté internationale à donner suite aux accusations de criminalité organisée. Or, les réponses de sécurité publique ne porteront leurs fruits que si elles combinent la reconquête des territoires et le retour à l'ordre civil avec une stratégie judiciaire contre les réseaux politico-criminels qui perpétuent la violence.

Sur ce front, la réponse internationale n'est pas facile à lire. Le 30 septembre, le Conseil de sécurité des Nations unies a voté le renouvellement du mandat de la MMAS jusqu'en octobre 2025, sans pour autant que les fonds, l'équipement ou les ressources nécessaires pour remplir sa mission ne soient rendus disponibles. Le 18 octobre, le Conseil de sécurité a prolongé d'un an le régime de sanctions contre Haïti, tout en élargissant la portée de l'embargo sur les armes. Puis, le 20 novembre, le Conseil de sécurité a discuté de la possibilité de transformer la MMAS en opération de maintien de la paix. Si cette proposition a été soutenue par le gouvernement haïtien et les États-Unis, elle a été rejetée par la Russie et la Chine.³²



Faute de moyens financiers et humains suffisants, la mission multinationale d'appui à la sécurité n'a pas pu épauler les forces de sécurité haïtiennes face à la montée de la violence. Un soutien urgent s'impose. © Roberto Schmidt/POOL/AFP via Getty Images

Le déploiement d'une opération de maintien de la paix peut apparaître comme une réponse de dernier recours à l'effondrement d'Haïti, mais il nécessitera une réflexion stratégique allant au-delà des considérations diplomatiques.³³ D'une part, les outils actuellement déployés - MMAS et sanctions - doivent être impérativement pris en compte et financés pour leur bonne mise en œuvre. Dans le cas contraire, il existe un risque de passer des instruments politiques actuels à un nouvel outil - une éventuelle opération de maintien de la paix - avant qu'ils n'aient eu le temps d'être correctement installés.

D'autre part, le défi résidera dans la capacité de l'ONU à concevoir une opération de maintien de la paix adaptée à l'économie politique de la violence spécifique à Haïti.³⁴ Au cours de la dernière décennie, l'ONU a tenté de s'attaquer à ce problème en mobilisant davantage d'expertise policière dans les opérations de maintien de la paix, en consacrant plus d'efforts à la collecte de renseignements sur les économies illicites et en renforçant les capacités des forces de police nationales des États hôtes. Si certains mandats de maintien de la paix ont été actualisés, ils n'ont pas nécessairement bénéficié d'un soutien suffisant.

Plusieurs crises et conflits, de l'Afghanistan à la Somalie, en passant par le Mali et la République démocratique du Congo, ont montré l'importance de s'attaquer à l'impact des économies illicites et des acteurs criminels, qu'ils soient armés ou en col blanc, dans la perpétuation de la violence et l'insolubilité des crises. Ils ont surtout mis en évidence l'importance d'apporter des réponses judiciaires aux défis posés par le crime organisé.

Par conséquent, une opération de maintien de la paix ne sera pas à elle seule la panacée qui résoudra le problème des gangs et des structures qui soutiennent les groupes criminels en Haïti. Il s'agit d'un défi bien plus important, qui nécessite le déploiement de tous les instruments nationaux et internationaux



disponibles, dans une combinaison de sécurité publique, de justice, d'aide au développement et de coopération humanitaire.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES POUR 2025

Les premières semaines de 2025 devront être consacrées à la consolidation de la stratégie de la MMAS, en amont d'une éventuelle transition vers une opération de maintien de la paix, dans le cadre d'une stratégie cohérente pour Haïti. Le risque de négliger la MMAS serait d'aggraver le vide opérationnel dans le pays. Ce faisant, il sera essentiel de s'attaquer à la collusion entre les acteurs criminels et étatiques, et d'articuler l'impératif politique d'assurer la justice avec la sécurité publique, comme les deux piliers indispensables de l'action nationale et internationale. Pour ce faire, les mesures suivantes sont recommandées.

L'analyse de l'économie politique de la violence en Haïti mérite davantage de ressources, tant au niveau politique qu'opérationnel. Bien que le groupe d'experts de l'ONU ait accompli un travail impressionnant, les informations et les preuves tangibles font défaut. Il existe un fossé entre la menace que représente le crime organisé en Haïti et les ressources analytiques pour y faire face. Le renseignement est essentiel pour traquer et perturber les activités illicites, tandis que le partage d'informations et une culture de l'analyse peuvent améliorer la compréhension de l'économie politique du pays. Il est urgent de relancer un effort d'analyse stratégique, reliant les outils nationaux et internationaux, la société civile et le système judiciaire, dans le but d'enquêter sur la nature des gangs haïtiens, leur mode de fonctionnement et de financement, et les mécanismes qui les relient à des acteurs politiques et économiques corrompus, tant haïtiens qu'étrangers, et de transformer ces informations en outils de justice exploitables.

Les forces de police haïtiennes et la MMAS doivent être soutenus de toute urgence. La MMAS et la PNH doivent recevoir des fonds supplémentaires, ainsi que du personnel et du matériel. Les niveaux de violence et de détermination des gangs, combinés à leur connaissance du territoire et à leur nombre redoutable, appellent également à une refonte complète de la stratégie de sécurité publique. Il ne semble pas que la stratégie actuelle, tant dans sa dimension tactique qu'opérationnelle, réponde à la nature des groupes criminels haïtiens. Là encore, il est impératif de réaliser des diagnostics précis, mettant en évidence l'hétérogénéité des gangs. Par ailleurs, l'un des écueils à éviter est d'ouvrir plusieurs fronts simultanément sans pouvoir concentrer les ressources suffisantes pour mener des opérations sur le long terme. Les forces publiques n'ont pas pu reprendre le contrôle des ports,

de la baie de Port-au-Prince, des abords de l'aéroport international et des routes stratégiques. Autant d'objectifs cités pour 2024, sans qu'aucun ne soit finalement atteint.

La réouverture du dialogue et de la coordination sécuritaire est une priorité essentielle. L'appui logistique à la police haïtienne et à la MMAS ne sera d'aucune utilité s'il n'est pas accompagné de la réouverture et de la consolidation de canaux de dialogue viables entre les institutions haïtiennes et internationales qui ont des enjeux dans la stratégie de sécurité publique. Aujourd'hui, ce dialogue est dysfonctionnel, voire rompu. Un outil de coopération, de médiation et de dialogue est nécessaire pour remettre la stratégie de sécurité publique sur les rails. Chaque jour qui passe crée de nouvelles possibilités pour les gangs d'intensifier leurs attaques et leurs capacités de gouvernance.

La transition est actuellement au point mort. De son efficacité dépendra la capacité du pays à reconstruire les institutions et à mettre en œuvre les mesures nécessaires au retour à une vie démocratique normale. En 2025, l'accent doit être mis sur la promotion de la stabilité politique et de la transparence au sein du gouvernement de transition, sur le rétablissement de la confiance des citoyens et sur la mise en place des bases de la réforme. En effet, sans une gouvernance cohérente, les efforts pour combattre la violence des gangs, répondre aux besoins humanitaires et mettre en œuvre les réformes du secteur de la sécurité continueront à s'essouffler, prolongeant ainsi la crise haïtienne. La réforme constitutionnelle, la mise en place du Conseil électoral provisoire et une étude concrète sur la faisabilité de l'organisation d'élections doivent être au cœur de l'agenda.

Au-delà de l'application de la loi, une stratégie en matière de justice est nécessaire. Parallèlement à la sécurité publique, il faut investir dans le système de justice pénale pour agir contre les acteurs qui alimentent les activités illicites. La lutte contre le crime organisé nécessite un large éventail d'interventions. L'objectif initial doit être de rompre les pactes d'impunité qui soutiennent les réseaux mafieux. De meilleurs mécanismes de responsabilisation doivent être mis en place, afin que les dirigeants criminels puissent être poursuivis pour divers chefs d'accusation, y compris les violations des droits humains, et que l'impunité qui protège leurs soutiens politiques et économiques puisse être éradiquée. Ces mécanismes devraient être mis en œuvre par des missions d'enquête indépendantes, basées en Haïti et/ou à l'étranger, afin de soutenir les efforts du ministère haïtien de la justice et de la sécurité publique.

Il faut consolider les stratégies internationale et nationale sur les sanctions et l'embargo sur les armes. Il est urgent de coordonner les sanctions pour améliorer la lutte contre le soutien aux gangs et le trafic d'armes. La mise en œuvre d'un régime viable nécessitera un effort simultané en termes de ressources humaines et techniques - contrôle et traçage des frontières, par exemple - et d'enquêtes judiciaires, dont l'objectif doit être d'identifier et d'arrêter les trafiquants et leurs complices, en vue de démanteler les réseaux criminels aux niveaux transnational, national et local. Les États-Unis, la Communauté des Caraïbes, la République dominicaine et Haïti devraient collaborer et prendre l'initiative dans ce domaine en priorité.

Déploiement d'une opération de maintien de la paix ou maintien de la MMAS ? Dans les deux cas, il faut une stratégie qui tienne compte du crime organisé. Si une opération de maintien de la paix était déployée, elle devrait être accompagnée d'une expertise permettant d'évaluer les menaces liées au crime organisé. Ces évaluations sont essentielles dans le processus de pré-déploiement, afin d'identifier, de préparer et de traiter les menaces posées par les groupes et les marchés criminels en Haïti. Ces évaluations doivent être basées sur le contexte actuel, mais aussi sur l'expérience passée, à la fois dans le pays et à l'étranger. Les interventions en Somalie, au Kosovo ou en Sierra Leone peuvent fournir des indications stratégiques importantes, d'autant plus que peu d'États disposent de

personnel ayant les compétences requises pour intervenir dans de telles crises et que la formation est insuffisante. En outre, les médiateurs disposent généralement de peu d'indications sur la manière de traiter les acteurs et les économies criminelles dans le contexte de la gestion des crises et de la consolidation de la paix. Des outils d'évaluation de la menace et des formations sont donc nécessaires, et l'analyse de l'économie politique des situations de conflit et d'après-conflit devrait faire partie des procédures opérationnelles standard de la mission.

Les stratégies de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de réduction de la violence communautaire doivent être renforcées. Les politiques actuellement en place ne s'attaquent pas au problème de l'appartenance aux gangs, d'autant plus que de nombreux membres sont des enfants et des adolescents. Des programmes doivent être élaborés dès maintenant pour empêcher l'exploitation des enfants par les gangs et pour réintégrer les jeunes recrues. Les programmes de réduction de la violence doivent également s'attaquer à la présence de groupes d'autodéfense en adoptant une politique institutionnelle claire à leur égard. Enfin, les programmes de réduction de la violence doivent aborder la question de la violence sexuelle et de genre, tant au niveau de la prévention que de l'aide apportée aux victimes, y compris dans le contexte des camps de personnes déplacées.



NOTES

- 1 Communiqué de presse de l'OIM, *Haiti Displacement Triples Surpassing One Million as Humanitarian Crisis Worsens*, 14 janvier 2025. <https://www.iom.int/news/haiti-displacement-triples-surpassing-one-million-humanitarian-crisis-worsens>
- 2 HCDH, *Haiti : plus de 5 600 morts dans la violence des gangs d'ici 2024*, selon les chiffres de l'ONU, 7 janvier 2025, <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2025/01/haiti-over-5600-killed-gang-violence-2024-un-figures-show>.
- 3 Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, *Bulletin des risques numéro 1*, GI-TOC, juillet 2024, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/ht-obs-001/index.html>.
- 4 Conseil de sécurité des Nations unies, *couverture des réunions et communiqués de presse*, SC/15908, 20 novembre 2024, <https://press.un.org/en/2024/sc15908.doc.htm>.
- 5 Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, *Bulletin des risques numéro 2*, GI-TOC, novembre 2024, <https://riskbulletins.globalinitiative.net/ht-obs-002/index.html>.
- 6 Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, *Le massacre de l'Artibonite sera-t-il un tournant en Haïti*, La GI-TOC, 9 octobre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/artibonite-massacre-haiti/>.
- 7 Sandra Pellegrini, *Viv Ansanm: Living together, fighting united – the alliance reshaping Haiti's gangland*, ACLED, 16 octobre 2024, <https://acleddata.com/2024/10/16/viv-ansanm-living-together-fighting-united-the-alliance-reshaping-haitis-gangland/>.
- 8 Communiqué de presse de l'UNICEF, *UN News*, 24 novembre 2024, <https://news.un.org/en/story/2024/11/1157401>.
- 9 Rapport final du groupe d'experts sur Haïti, S/2024/704, 30 septembre 2024.
- 10 Rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, S/2024/320, 19 avril 2024.
- 11 Jacqueline Charles, *Key trauma center in Haiti goes up in flames after gangs attack with Molotov cocktails*, Miami Herald, 18 décembre 2024, <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article297252659.html#storylink=cpy>.
- 12 Nations Unies, Communiqué de presse, *Crise des gangs en Haïti : Un expert en droits de l'homme décrit les attaques contre les hôpitaux*, 3 janvier 2025, <https://news.un.org/en/story/2025/01/1158721>.
- 13 Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, Haïti, *prise entre paralysie politique et escalade de la violence*, GI-TOC, 25 novembre 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/haiti-caught-between-political-paralysis-and-escalating-violence/>.
- 14 Médecins Sans Frontières, *Violence et menaces de la police obligent MSF à suspendre ses activités dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince*, 20 novembre 2024, <https://www.msf.org/violence-and-threats-police-force-msf-suspend-activities-port-au-prince-metropolitan-area-haiti>.
- 15 Haïti-insécurité : le concept « Mariage Police-Population MPP » de Rameau Normil, *plaît au conseiller-président Fritz Alphonse Jean*, Vant Bèf Info Haïti, 2 décembre 2024, <https://vantbefinfo.com/haiti-insecurite-le-concept-mariage-police-population-mpp-de-rameau-normil-plait-au-conseiller-president-fritz-alfonse-jean/>.
- 16 Jacqueline Charles, *Haitian, Kenyan police took control of a rural town – then the victory led to carnage*, Miami Herald, 13 décembre 2024, <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article297058989.html#storylink=cpy>.
- 17 Radio France Internationale, *Rival gangs sign truce in Haiti's largest shantytown*, 26 juillet 2024, <https://www.rfi.fr/en/international-news/20240726-rival-gangs-sign-truce-in-haiti-s-largest-shantytown>.
- 18 Pierre-Richard Luxama et Evens Sanon, *Masses of residents flee homes in Haiti's capital as gangs ratchet up violence*, AP, 15 novembre 2024, <https://apnews.com/article/haiti-port-au-prince-gangs-solino-c2c1a07304854f7e3c3f4db9d3e25b98>.
- 19 Communiqué de presse des Nations Unies, *Plus de 207 personnes ont été exécutées lors du massacre de Port-au-*

- Prince : Rapport de l'ONU, 23 décembre 2024, <https://news.un.org/en/story/2024/12/1158506>.
- 20 Lucnise Duquereste, Les bandits imposent un système de taxation lucratif à Carrefour, AyiboPost, 29 juillet 2024, <https://ayibopost.com/bandits-impose-lucrative-taxation-system-in-carrefour/>.
- 21 Romain Le Cour Grandmaison, Ana Paula Oliveira et Matt Herbert, *Haiti's gang crisis and international responses*, GI-TOC, 12 février 2024, <https://globalinitiative.net/analysis/haiti-gang-crisis-and-international-responses/>.
- 22 Rapport final du groupe d'experts sur Haïti, S/2024/704, 30 septembre 2024.
- 23 Juhakenson Blaise, *Internet blackout cuts lifeline for millions as gang attacks in Haiti worsen*, Haitian Times, 24 octobre 2024, <https://haitiantimes.com/2024/10/24/haiti-internet-connectivity-issues-amid-gang-attacks/>.
- 24 Village de Dieu et ses alliés auraient généré des revenus importants grâce au trafic international de cocaïne et de marihuana, mais dépendent toujours fortement de l'extorsion. Voir Christiaan Triebert, Maria Abi-Habib et John Ismay, *How a Haitian gang is trying to turn itself into a militia*, *The New York Times*, 21 mai 2024, <https://www.nytimes.com/interactive/2024/05/21/world/americas/haiti-gangs-segonn-5.html>.
- 25 Nations Unies, Lettre du Secrétaire général adressée au Président du Conseil de sécurité, S/2024/752, 14 octobre 2024.
- 26 Reuters, *Haiti key port closed to land access after gang attacks*, 26 septembre 2024, <https://www.reuters.com/markets/commodities/haiti-key-port-closed-land-access-after-gang-attacks-2024-09-26/>.
- 27 Emmanuela Douyon, *Haiti's Transition Council is off to a rocky start*, *Americas Quarterly*, 13 mai 2024, <https://www.americasquarterly.org/article/haitis-transition-council-is-off-to-a-rocky-start/>.
- 28 Jacqueline Charles, *Corruption scandal in Haiti highlights shortcomings of U.S.-backed political transition*, *Miami Herald*, 6 septembre 2024, <https://www.miamiherald.com/news/nation-world/world/americas/haiti/article291969185.html>.
- 29 Karla I. Rios, Haïti en crise : Quel rôle pour une mission multinationale d'appui à la sécurité, Congressional Research Service, 27 décembre 2024.
- 30 Ils ont été fournis par le Kenya, le Guatemala, le Salvador, le Belize, la Jamaïque et les Bahamas.
- 31 Christopher Shell, *Can the international community do more to help Haiti*, Carnegie, 12 septembre 2024, <https://carnegieendowment.org/emissary/2024/09/haiti-MMAS-kenya-gang-violence-funding?lang=en>.
- 32 Edith M. Lederer, *Russia and China oppose changing the Kenya-led force in Haiti to a UN peacekeeping mission*, AP, 21 novembre 2024, <https://apnews.com/article/un-haiti-gangs-kenya-force-peacekeeping-violence-d9ebed4a6a809d080511009b39b1b1ac>.
- 33 International Crisis Group, *Weighing the case for a new peacekeeping mission to Haiti*, 1 novembre 2024, <https://www.crisisgroup.org/latin-america-caribbean/caribbean/haiti/weighing-case-new-peacekeeping-mission-haiti>.
- 34 Walter Kemp, Mark Shaw et Arthur Boutellis, *The elephant in the room: How can peace operations deal with organized crime?*, International Peace Institute, 3 juin 2013, <https://www.ipinst.org/2013/06/the-elephant-in-the-room-how-can-peace-operations-deal-with-organized-crime>.



**GLOBAL
INITIATIVE**
AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME

À PROPOS DE LA GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau mondial qui compte plus de 700 experts à travers le monde. La GI-TOC offre une plateforme pour promouvoir un plus grand débat et des approches innovantes en tant qu'éléments constitutifs d'une stratégie mondiale inclusive de lutte contre la criminalité organisée.

www.globalinitiative.net